



Rock The Casbah

Projet pédagogique & dossier d'inscription



SAISON 2018
7 séjours artistiques
de 9 à 17 ans

- NOUVEAU** COCHER SVP **RTC N°27** « musique & cinéma » du 15 au 20 avril 2018 (internat / 9-12 ans / 15 places)
- COCHER SVP **RTC N°28** « musique & cinéma » du 15 au 20 avril 2018 (internat / 12-17 ans / 20 places)
- COCHER SVP **RTC N°29** « musique & cinéma » du 8 au 13 juillet 2018 (internat / 9-12 ans / 15 places)
- COCHER SVP **RTC N°30** « 100 % musique » du 8 au 13 juillet 2018 (internat / 12-17 ans / 20 places)
- COCHER SVP **RTC N°31** « musique & cinéma » du 8 au 13 juillet 2018 (internat / 12-17 ans / 20 places)
- COCHER SVP **RTC N°33** « musique & cinéma » du 15 au 27 juillet 2018 (internat / 12-17 ans / 30 places)
- COCHER SVP **RTC N°34** « 100 % cinéma » du 15 au 27 juillet 2018 (internat / 12-17 ans / 15 places)
- NOUVEAU** COCHER SVP **RTC N°35** « musique & arts graphiques » du 27 au 31 août 2018 (externat / 12-17 ans / 20 places)

A) LE PROJET ÉDUCATIF DE « LA BOÎTE À OUTILS »	PAGE 02
A1) Vivre une expérience artistique (extrait du projet éducatif de notre association)	PAGE 02
A2) Vivre ensemble	PAGE 02
A3) Le projet éducatif de « La Boîte à Outils » en quelques phrases clés	PAGE 02
B) INFORMATIONS PRATIQUES	PAGE 02
B1) Situation et cadre de vie	PAGES 02 & 03
B2) Matériel	PAGE 04
B3) Prérequis des participants	PAGE 04
B4) Tarifs	PAGE 04
B5) Documents à fournir	PAGE 05
B6) Arrivée et départ	PAGE 05
C) PROJET PÉDAGOGIQUE	PAGE 05
C1) Les objectifs de notre projet pédagogique	PAGE 05
C2) Équipe pédagogique	PAGE 05
C3) Axes éducatifs, objectifs, moyens d'action	PAGE 06
C4) Les activités artistiques	PAGE 06
C5) Les ateliers musicaux	PAGE 06
C6) Les ateliers cinéma d'animation et vidéo	PAGE 07
C7) Les autres activités, loisirs, veillées	PAGE 07
D) FONCTIONNEMENT	PAGE 07
D1) Journée type	PAGE 07
D2) Information et communication avec la famille	PAGE 08
D3) Aménagement de la structure	PAGE 08
D4) Notre conduite en tant qu'animateurs	PAGE 08
E) LE SÉJOUR	PAGE 08
E1) La vie quotidienne	PAGE 08
E2) La vie collective	PAGE 09
E3) Les règles de vie	PAGE 09
E4) En cas de vol	PAGE 09
F) PRÉCISIONS SUR LES NIVEAUX DE PRATIQUE INSTRUMENTALE	PAGE 10
DOSSIER D'INSCRIPTION	
Trois fiches à remplir (fiche d'inscription, fiche sanitaire, fiche d'autorisations)	PAGES 11, 12 & 13

A) LE PROJET ÉDUCATIF DE « LA BOÎTE À OUTILS »

A1) VIVRE UNE EXPÉRIENCE ARTISTIQUE (EXTRAIT DU PROJET ÉDUCATIF DE NOTRE ASSOCIATION)

«[...] L'image et le son sont des supports d'expression et de création où chacun peut trouver sa place. L'expérience artistique est un levier important dans la construction de la personne : vecteur de socialisation, de valorisation et d'expression. Les projets pédagogiques sont adaptés aux différents publics accueillis. Ils privilégient la coopération à la compétition : l'apport de chacun, dans sa singularité, permet de construire un objet culturel collectif de qualité. Les actions menées permettent de s'initier, de se perfectionner ou de se former aux nombreuses pratiques dans les domaines de l'image et du son.»

A2) VIVRE ENSEMBLE

Les moments passés ensemble durant nos séjours permettent à chacun de vivre des temps de découverte de soi et des autres, autour des activités proposées, dans un cadre approprié. Nous attachons beaucoup d'importance aux différents temps de la vie quotidienne, qu'il s'agisse de celui de l'activité ou, plus largement, de tous ceux du séjour. Le «vivre ensemble» fait partie du socle de notre projet. Le respect, la tolérance, le partage et la fraternité sont des valeurs effectives, portées par l'ensemble de l'équipe d'animation au sein du lieu de vie.

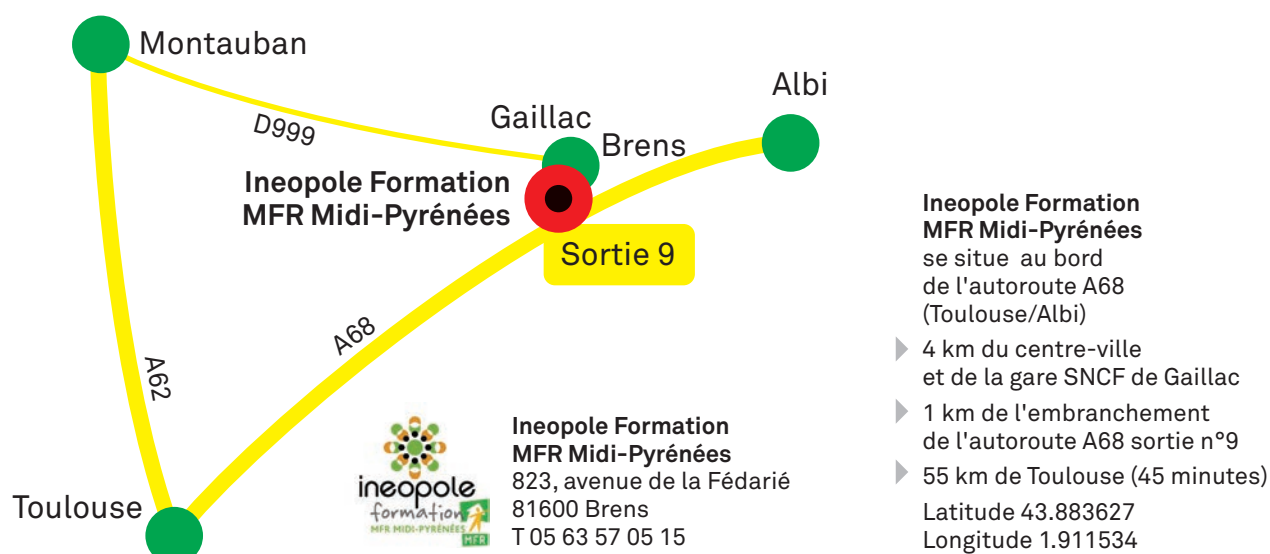
A3) LE PROJET ÉDUCATIF DE « LA BOÎTE À OUTILS » EN QUELQUES PHRASES CLÉS

- défendre et permettre l'accès à la culture et au développement des pratiques amateurs de qualité dans le domaine de l'image et du son ;
- permettre à chacun de développer un regard critique sur le monde à travers l'expression artistique ;
- mieux appréhender le monde dans lequel nous vivons ;
- favoriser le développement de l'autonomie des jeunes, participation à la vie collective, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque personne ;
- faire circuler et partager les savoirs dans un esprit de coéducation ;
- favoriser le respect mutuel, la solidarité, l'entraide et le partage, et la reconnaissance de la diversité à travers des pratiques collectives.

B) INFORMATIONS PRATIQUES

B1) SITUATION ET CADRE DE VIE

Les séjours ont lieu à Ineopole Formation, MFR de Brens. Il s'agit d'une Maison Familiale Rurale étendue sur 5 hectares, dans un cadre naturel, qui jouxte Gaillac dans le Tarn (55 km de Toulouse, à 1 km de l'autoroute Toulouse/Albi, A68 sortie n° 9, à 4 km du centre-ville et de la gare SNCF de Gaillac). Le château et les salles d'activités sont confortables et fonctionnels. Les repas sont réalisés sur place à partir de produits locaux et souvent issus de l'agriculture biologique.





Le château, la terrasse



Les arcades au sous-sol



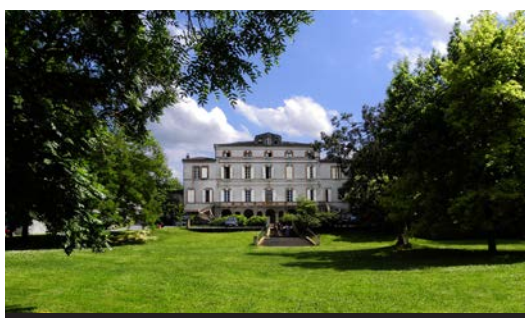
Une chambre



L'amphithéâtre



Une salle d'activité



Le château et le parc



Le parc de 5 hectares



Une autre salle d'activité

Le château est composé de quatre niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, 1er étage, 2e étage) :

- Au rez-de-chaussée : salle de restauration, cuisine, sanitaires, salle des animateurs, terrasse.
- Au premier étage : 14 chambres pour un total de 48 lits — chambres de 2, 4 et 6 lits. 1 chambre pour l'infirmerie.
- Au second étage : 8 chambres pour un total de 24 lits — chambres de 2, 3, 4 et 6 lits.
- Au sous-sol : 1 salle d'activité et 1 foyer.

Nous disposons durant la durée des séjours de l'amphithéâtre de 182 places de l'Ineopole pour nos soirées ciné-club ainsi que des salles d'activités attenantes.

Nous disposons de plusieurs espaces extérieurs pour nous détendre, jouer au ballon, grands jeux, etc. Nous avons la possibilité de prendre nos repas sur la grande terrasse du château quand le temps le permet.

Les abords directs du château se prêtent bien à faire des petites balades d'une à deux heures, un pique-nique par exemple, en emportant du matériel acoustique (guitares/percussions). Nous sommes à 1,7 km de la piscine découverte de Gaillac.

B2) MATÉRIEL

Matériel « son »

Nous installons de 2 à 6 salles d'activités musique complètes suivant les séjours (sonorisation, table de mixage, batterie acoustique ou électronique, amplis guitare et basse, clavier, etc.).

Tout le matériel est fourni pour les ateliers musique. Nous invitons les jeunes à apporter leurs instruments de musique ainsi que leurs câbles jack, petits amplis facultatifs, accordeurs, médiators. Si votre enfant apporte des jacks, il faut penser à les identifier. Les batteurs se contentent d'apporter leurs baguettes (les batteries sont fournies). Pour les pianistes, nous équipons chaque salle d'activité d'un clavier (piano électrique touches lourdes, synthétiseurs, expandeurs, etc.).

Tous les instruments sont les bienvenus pendant nos séjours (accordéon, violon, violoncelle, saxophone, trompette, guimbarde, vielle à roue, cornemuse, etc.) !

Matériel « image »

Nous installons de 2 à 3 salles d'activités cinéma (caméra, appareils photo numériques, banc photo, pieds, micros, perches, ordinateurs équipés de logiciels de montage, de trucage et de stop motion, fond vert, etc.).

Tout le matériel est fourni pour les ateliers cinéma. Les jeunes peuvent éventuellement apporter leurs appareils photo ou autres appareils de captations qu'ils souhaiteraient utiliser sur le séjour. Pensez à les identifier le cas échéant.

B3) PRÉREQUIS DES PARTICIPANTS

Nos séjours s'adressent à des jeunes de 9 à 17 ans qui souhaitent passer une ou deux semaines artistiques autour des musiques actuelles ou du cinéma d'animation.

SÉJOURS RTC N° 27 et 29 (9-12 ans)

Les participants peuvent être novices ou initiés.

SÉJOURS RTC N° 28, 31 et 33

Les participants doivent avoir une pratique instrumentale d'un niveau débutant, intermédiaire ou confirmé. Voir page 10 (précisions sur les niveaux de pratique instrumentale). Aucun prérequis n'est demandé pour les activités vidéo.

SÉJOUR RTC N°30 « 100 % Musique »

Les participants doivent avoir une pratique instrumentale d'un niveau intermédiaire ou confirmé. Voir page 10 (précisions sur les niveaux de pratique instrumentale).

SÉJOUR RTC N°34 « 100 % Cinéma » et stage en externat RTC N°35

Les participants peuvent être novices ou initiés.

B4) TARIFS

De 450 € à 590 €* pour les séjours N°27, 28, 29, 30 et 31

De 900 € à 1 180 €* pour les séjours N°33 et 34

De 180 € à 330 €* pour le stage N°35

* En fonction du quotient familial. Le prix comprend la pension complète, l'encadrement et les activités ainsi que l'adhésion annuelle obligatoire de 10 € à notre association.

Pour bénéficier de notre politique tarifaire, vous devez nous envoyer un justificatif de votre Caisse d'allocations familiales précisant le montant de votre quotient familial (QF).

> QF au-dessus de 1 100 €	590 € (RTC 27, 28, 29, 30 et 31)	1 180 € (RTC 33 et 34)	330 € (RTC 35)
> QF compris entre 800 et 1 100 €	525 € (RTC 27, 28, 29, 30 et 31)	1 040 € (RTC 33 et 34)	290 € (RTC 35)
> QF en dessous de 800 €	450 € (RTC 27, 28, 29, 30 et 31)	900 € (RTC 33 et 34)	180 € (RTC 35)

L'inscription de votre enfant est prise en compte à réception de l'acompte. Le solde sera à régler au plus tard 15 jours avant le début du séjour.

Sur demande, nous pouvons vous envoyer un devis ou une facture du prix du séjour.

Nous acceptons les Chèque-Vacances de l'ANCV.



Vous pouvez effectuer vos règlements par virement bancaire (RIB en page 10)

B5) DOCUMENTS À FOURNIR

- La fiche d'inscription (page 11).
- La fiche sanitaire (page 12).
- La fiche d'autorisations (page 13).
- La photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations de votre enfant.
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile extrascolaire qui couvre votre enfant.
- L'acompte de 210 € (par chèque à l'ordre de « La Boîte à Outils»). **Vous pouvez régler l'acompte (et plus tard le solde du séjour) par virement bancaire - notre RIB se trouve en page 10)** pour l'inscription de votre enfant. Le solde sera à régler au plus tard 15 jours avant le début du séjour.

B6) ARRIVÉE ET DÉPART

Tous les séjours débutent le dimanche et se terminent le vendredi. Nous vous demandons d'amener votre enfant sur le lieu du séjour entre 17 h et 19 h le dimanche. Vous êtes invités le vendredi à 18 h pour une projection des films réalisés et un concert de restitution. Ce concert aura lieu soit à la MFR de Brens, soit à la MJC de Gaillac. Nous vous contacterons avant le début du séjour pour vous préciser cette information. Dans tous les cas, nous vous demandons de venir chercher votre enfant au plus tard à 20 h à la MFR de Brens.

C) PROJET PÉDAGOGIQUE

L'objectif est de permettre à chacun de ressentir le plaisir partagé de la pratique collective, quel que soit son niveau technique. Notre projet favorise une sensibilisation et une ouverture dans différents domaines artistiques, par une approche ludique et sensorielle. Il propose au jeune de poser un regard nouveau sur la musique, le cinéma d'animation et plus largement la vidéo et le langage cinématographique.

Il permet la découverte de la création artistique collective : apprendre à écouter et jouer en harmonie avec les autres, trouver sa place au sein d'un groupe, tester sa confiance en soi, avoir une prise de conscience vis-à-vis du respect de l'individu, apprendre des techniques nouvelles au travers des ateliers variés.

C'est un projet ouvert qui se construit avec les jeunes, leurs idées, leurs expériences, permettant le développement de leur goût artistique et de leur esprit critique. Notre programme d'activités s'articule autour des attentes de tous. C'est aussi un projet propice aux rencontres, aux échanges, où les ados peuvent s'impliquer totalement et participer à tous les ateliers et activités proposés.

Le rôle des animateurs est d'accompagner chaque jeune vers une plus grande maîtrise instrumentale, une meilleure écoute au service d'une expression plus personnelle, tout en restant attentif au caractère de chacun. Pour ce qui est du cinéma d'animation et de la vidéo, les animateurs accompagnent les adolescents vers la découverte des différentes techniques d'animation et du langage cinématographique. Les animateurs veilleront à ce que chaque jeune participe aux différentes activités.

Il est essentiel que chacun se soit investi et exprimé à travers le concert de fin de centre, en ayant tenu une place personnelle dans le projet, à la hauteur de ses moyens et en respectant les différences de caractère.

C1) LES OBJECTIFS DE NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

Nous souhaitons que ce séjour soit un lieu de découverte, de plaisir, de création collective pour les jeunes dont nous avons la charge. Tous doivent être acteurs de leurs vacances au travers de l'initiation ou du perfectionnement de leur pratique de la musique, de la vidéo et du cinéma d'animation. Chaque jeune pourra trouver sa place et participer à son rythme aux pratiques artistiques qui lui seront proposées.

Nous souhaitons qu'ils s'enrichissent de toutes ces expériences : vivre ensemble, découvrir, explorer, jouer et créer ensemble dans un groupe de musique puis se produire en public, s'exprimer collectivement au travers de la vidéo, s'harmoniser, s'épanouir, devenir autonomes et futurs citoyens, femme ou homme. Voici les valeurs qui nous rassemblent, et qui permettront aux jeunes de passer de bonnes vacances !

C2) ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Nos équipes sont composées d'un directeur, d'un directeur adjoint et d'animatrices et animateurs, à raison d'un adulte pour cinq jeunes.

Patrick Carde : direction pédagogique, animateur (guitare, basse, cinéma d'animation, montage vidéo)
assobao31@gmail.com P 06 76 99 29 15

Jean-Philippe Bouyer : animateur musique, technicien son et image (basse, guitare, chant, clavier, batterie, MAO, sonorisation) assobao31@gmail.com P 06 74 85 24 29

Lilian Nicolini : directeur adjoint, animateur musique (basse, guitare)
nicolini.lilian@gmail.com P 06 29 88 11 26

C3) AXES ÉDUCATIFS, OBJECTIFS, MOYENS D'ACTION

Favoriser l'accès à la culture pour tous :

- Ateliers musique et cinéma.
- Possibilité de pratiquer différents instruments (guitare, basse, batterie, clavier, etc.).
- Présentation d'un ou deux films autour de « la culture rock » et débat avec l'équipe d'animation.
- Découverte et approfondissement de l'histoire et de l'actualité des musiques actuelles, mise à disposition de revues, coin lecture installé par les ados.
- Découverte et approfondissement des techniques d'animation, du langage cinématographique.
- Présentation de courts métrages (vidéo, cinéma d'animation) et de clips musicaux suivie d'un débat avec l'équipe d'animation.
- Présentation d'un long métrage suivi d'un débat avec l'équipe d'animation.

Développer la socialisation :

- Intégration d'un groupe de musique.
- Pour le cinéma d'animation et la vidéo, travail en équipe à toutes les étapes des réalisations.
- Le résultat final (morceau de musique et réalisation vidéo) est le fruit d'un travail collectif où chacun a sa part de responsabilité.
- Respect, tolérance, mêmes droits pour tous, pas de compétition, valorisation (écouter les autres, jouer chacun à son tour, se passer la main).

Développer l'autonomie :

- Le jeune choisira son activité et son groupe.
- Le premier jour pour rencontrer les autres et créer son propre groupe, jam-sessions. Les animateurs veillent à l'équilibre des groupes (niveaux, parité...).

C4) LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES

« Rock The Casbah », ce sont des séjours artistiques qui se déroulent sur une ou deux semaines pour des jeunes passionnés de musiques actuelles ou de cinéma. Une expérience en collectivité où leurs talents de créateurs pourront s'exprimer.

Notre objectif pédagogique principal est de faire découvrir le plaisir de jouer à plusieurs, d'additionner les savoirs de chacun au bénéfice du résultat collectif. Nous n'insistons pas trop sur la pratique individuelle de l'instrument : les participants au séjour sont en vacances et ils travaillent déjà leur instrument tout au long de l'année.

De même pour le cinéma d'animation et la vidéo : c'est en équipe qu'ils deviennent acteurs de leurs propres images et découvrent les techniques du cinéma d'animation et le langage cinématographique.

Les projets d'activités réalisés par l'équipe d'animation se déclinent en un certain nombre d'ateliers visant à répondre aux attentes et intérêts de chaque jeune. L'activité n'est pas une fin en soi, et son rôle ne doit pas se limiter à de l'occupationnel. L'activité est un moyen et un support pédagogique, pour concrétiser nos objectifs, ainsi qu'un outil contribuant à l'épanouissement de l'ado dans son plaisir à faire et à être. Elle permet à chacun d'expérimenter, d'acquérir de nouvelles techniques et une meilleure connaissance de soi.

C5) LES ATELIERS MUSICAUX

Chaque adolescent est invité à amener son instrument. Pour ceux qui le souhaitent, les instruments sont rangés chaque soir dans une salle fermant à clé. Le taux d'encadrement est d'un adulte pour cinq ados. Les ateliers proposent de :

- Jouer collectivement et individuellement avec les instruments amplifiés ou acoustiques.
- Apprendre à jouer avec les autres, faire attention à l'équilibre musical (tous doivent s'entendre).
- Créer des compositions où chacun apporte sa touche musicale, son feeling.
- Inventer, créer, transformer, enregistrer des sons.
- Explorer sa voix, chanter à plusieurs, chant choral, coaching vocal.
- Se produire devant ses amis et en public.
- Jouer une partie en solo, essayer d'improviser.
- Inventer des paysages sonores, des ambiances variées.
- Travailler son instrument et aborder des styles différents.
- S'initier et se perfectionner à tous les instruments (basse, batterie, chant, guitare, percussions, piano, synthé, etc.).

Spécificités du séjour « 100 % musique »

Ce séjour entièrement dédié aux activités musicales permet aux participants d'aller plus loin :

- Par des ateliers d'instrument permettant d'approfondir le travail technique et d'interprétation plus loin

- Par des ateliers thématiques (études de style, études de répertoire)

C6) LES ATELIERS CINÉMA D'ANIMATION ET VIDÉO

Dans ces ateliers, les ados explorent les possibilités d'expression d'un genre riche, ludique et créatif. Le taux d'encadrement est d'un adulte pour cinq ados. Les ateliers proposent de :

- Se familiariser avec le langage cinématographique.
- Découvrir les différentes étapes de la création d'un film : écriture du scénario, du story-board, des dialogues.
- Découvrir les différentes étapes de la réalisation d'un film : tournage, montage.
- Expérimenter les différentes techniques du cinéma d'animation en stop-motion et pixilation (avec objets et personnes).
- Utiliser les outils nécessaires à la réalisation d'un film : caméra, ordinateur, micro, logiciel d'animation et de montage.

Spécificité du séjour « 100 % Cinéma »

Ce séjour entièrement dédié aux activités cinématographiques permet aux participants d'aller plus loin :

- Le langage cinématographique est approfondi (cadrage, composition, rôle du découpage et du montage, etc.)
- Les différentes étapes de création et de la réalisation d'un film sont plus détaillées (jeu d'acteur, effets spéciaux, etc.)
- La durée du séjour et les 18 séances d'atelier vidéo permettent d'envisager des projets plus ambitieux

C7) LES AUTRES ACTIVITÉS, LOISIRS, VEILLÉES

- Jeux de ballon autour du moulin pour prendre l'air entre deux ateliers.
- Grands jeux collectifs (matches d'improvisation, Olympiades, blind test, etc.).
- Veillées collectives avec des moments de jeux collectifs (Time's Up, Killer, Loup Garou, etc.).
- « Ciné club ». Proposition de programmation suivie d'une discussion avec les jeunes et les animateurs.
- Balades, sorties au lac ou à la piscine.
- Boum.
- Ateliers DIY (fabrication d'instruments, pochoir sur T-shirts ou housses de guitare, etc.).
- Ateliers thématiques autour de la musique et du cinéma (sonorisation, light painting, rythme, oreille, etc.).

D) FONCTIONNEMENT

D1) JOURNÉE TYPE

Voici une présentation d'une journée type à titre indicatif. Le fonctionnement des séjours avec une jauge moyenne nous permet un fonctionnement assez souple.

8 h > 9 h 30

- Petit déjeuner échelonné

9 h 30 > 9 h 45

- Toilette/rangement

9 h 45 > 10 h

- Point avec le groupe sur le déroulement de la journée

10 h > 12 h 15 (premier temps d'activités)

- Début des activités
- Ateliers musique ou cinéma suivant les séjours

12 h 30 > 13 h 30

- Déjeuner/rangement

13 h 30 > 14 h 30

- Temps libre

14 h 30 > 16 h 30 (deuxième temps d'activités)

- Reprise des activités
- Ateliers musique ou cinéma suivant les séjours

16 h 30 > 17 h 15

- Goûter

17 h 15 > 18 h

- Temps libre

18 h > 19 h 15 (troisième temps d'activités)

- Ateliers thématiques (musique ou cinéma) et temps libre, balades...

19 h 30 > 20 h 30

- Repas/rangement

20 h 30 > 21 h

- Temps libre

21 h > 23 h

- Veillée en groupe ou ciné-club

23 h pour les 12-17 ans / 22 h pour les 9-12 ans

- Coucher

D2) INFORMATION ET COMMUNICATION AVEC LA FAMILLE

- 15 jours avant le début du séjour, vous recevrez un courriel de notre part vous précisant les dernières informations pratiques (trousseau, dernières précisions éventuelles concernant le régime alimentaire de votre enfant, etc.).
- Tout au long du séjour, nous posterons quelques informations sur : facebook.com/ColonieMusiqueRockTheCasbah
- Occasionnellement, vous pourrez téléphoner sur le portable du directeur (Patrick Carde : 06 76 99 29 15) pour joindre votre enfant ou prendre de ses nouvelles.

D3) AMÉNAGEMENT DE LA STRUCTURE

- Une signalétique est installée pour les dortoirs et salles d'activité et de répétition.
- Les tableaux d'activités, des veillées, règles de vie sont affichés dans le hall d'entrée.
- Des coins de vie sont installés dans le moulin (lecture, infos, magazines, dessins, jeux de société).

D4) NOTRE CONDUITE EN TANT QU'ANIMATEURS

- Être avant tout responsables et à l'écoute des enfants.
- Être attentifs à leurs questions et besoins.
- Répondre à vos questions au début et à la fin du séjour.

E) LE SÉJOUR

Un séjour réussi, c'est un bon projet artistique, où les ados découvrent et font des choses qu'ils aiment, prennent du plaisir à participer aux différents ateliers. Une bonne dynamique de notre part fera qu'ils « s'éclateront » dans notre projet.

Bien entendu, il faut favoriser l'aspect ludique, la découverte, les échanges, les rencontres, l'acceptation de tous, transmettre nos valeurs par notre comportement. Leur engagement durant le séjour sera le reflet de l'état d'esprit de notre équipe d'animation.

Nous profiterons des temps libres comme les repas pour écouter, échanger, éclairer les ados sur différents sujets de préoccupation. C'est une conduite, un rôle d'adulte responsable qu'il faut avoir 24 heures sur 24.

Il faut veiller à faire respecter les règles de vie. Le directeur fera l'annonce des règles de vie en présentant le centre. Un topo sera fait sur le respect, l'utilisation et le rangement du matériel.

Enfin, nous n'oublions pas que les ados sont en vacances. Nous excluons tout esprit de compétition, nous restons à leur portée musicale, nous ne sommes pas en cours ou au conservatoire. Il faut que chaque ado se sente à l'aise, qu'il ne s'ennuie pas ou qu'il ne soit pas perdu. L'exigence est parfois un gage de qualité, mais nous veillerons à faire passer nos connaissances en souplesse, sans autoritarisme.

E1) LA VIE QUOTIDIENNE

L'équipe d'animation se donne les moyens administratifs, pédagogiques et matériels de mettre en place une organisation structurée garantissant des conditions sanitaires, de sécurité, de confort et de bien-être pour chaque participant. Les règles de vie collective et d'hygiène proposées respectent les rythmes de vie de chacun. Les jeunes participants seront sollicités pour concourir harmonieusement au fonctionnement du séjour.

Sécurité incendie :

- La direction prend connaissance du contenu du registre de sécurité et de son emplacement.
- La direction avec l'aide du gestionnaire, informe l'équipe sur les consignes de sécurité, l'emplacement et l'utilisation des extincteurs.

Soins

Une information et une collaboration étroite — mais confidentielles — entre les animateurs, l'assistant sanitaire, la direction et l'économiste sont nécessaires sur l'ensemble du séjour.

- Suivi rigoureux des enfants sous traitement, des contre-indications, des régimes alimentaires.
- Surveillance des bobos, éruptions cutanées, démangeaisons, piqûres d'insectes, douleurs, toux...
- Le directeur pédagogique est le référent sanitaire (titulaire du certificat de compétences de sécurité civile, Prévention et Secours Civiques de Niveau 1/PSC1).

E2) LA VIE COLLECTIVE

Les relations adultes/adultes, adultes/jeunes ou jeunes/jeunes sont fondées sur la confiance, le respect mutuel, l'écoute et la prise en considération de tous. Il s'agit de susciter pour chacun une attitude d'ouverture d'esprit et de solidarité. Il n'est toléré aucun propos injurieux ou de caractère discriminatoire, aucun comportement agressif ou violent.

E3) LES RÈGLES DE VIE

Respect

- De l'environnement : de l'écologie, des lieux de vie, du matériel. Prévenir en cas de dégradation involontaire.
- Du rythme de vie des autres, notamment du sommeil qui permet à chacun de se ressourcer.
- Du groupe et des animateurs(trices), de la ponctualité aux ateliers.
- Politesse vis-à-vis des personnels encadrants.

L'alcool et la drogue

La consommation d'alcool est interdite à l'intérieur et à l'extérieur du centre pendant toute la durée du séjour. La consommation de drogue est strictement interdite par la loi. Tout jeune surpris en train d'en consommer sera immédiatement renvoyé du centre.

Cigarettes

Depuis 2007, l'interdiction de fumer dans les lieux publics est totale sur le site d'accueil. Nous veillerons à respecter cette règle.

Mixité

Pas de mixité dans les chambres pour le respect de chacun et surtout de la loi.

Portables

À éviter en colo, c'est un moment pour se déconnecter du quotidien. Ils sont interdits pendant les activités et éteints la nuit.

Effets personnels

Il est demandé aux jeunes de gérer leurs effets et objets personnels (instruments de musique, MP3, partitions, pupitres, appareils photo, téléphones portables et autres objets personnels). Pour éviter les pertes ou vols, les jeunes qui le souhaiteront pourront confier leur argent de poche ou autres valeurs au directeur de séjour, et les instruments pourront être rangés dans une salle fermant à clé.

Sorties

Toute sortie de nuit non prévue en concertation avec l'équipe pédagogique est interdite.

E4) EN CAS DE VOL

L'équipe n'étant pas habilitée à fouiller un centre, pas même un sac, il nous est très difficile de retrouver un voleur au sein d'un groupe. Accuser à tort est très grave. L'équipe doit donc tout faire pour éviter la psychose sur le centre. Nous devons exprimer notre total désaccord, proposer au voleur, lors d'une réunion en grand groupe, de remettre l'objet du délit en place, sans poursuites. Cela marche rarement, mais l'important est de montrer notre indignation, de prouver à la victime que nous réagissons face à l'incident. En réalité, il y a peu de solutions efficaces. Une seule règle fonctionne : il faut proposer dès le début du séjour aux jeunes de remettre leurs objets de valeur au directeur. Si un jeune décide de garder son argent de poche ou tout objet de valeur, il en prend la responsabilité, étant prévenu de l'incapacité de l'équipe à résoudre les problèmes de vol.

F) PRÉCISIONS SUR LES NIVEAUX DE PRATIQUE INSTRUMENTALE

« Non initié »

Le participant n'a pas encore de pratique instrumentale régulière et n'a pas encore choisi son instrument.

« Débutant »

Le participant a une ou plusieurs pratiques instrumentales depuis peu. Il ne sait pas encore jouer un morceau complet de façon fluide.

« Intermédiaire »

Le participant a une ou plusieurs pratiques instrumentales depuis au moins une année. Il a des notions de lecture à partir de tablatures ou de solfège ou bien de grilles d'accords. Il peut jouer un morceau complet (couplets, refrain) avec son instrument. Il n'a pas forcément d'expérience en groupe. Il peut participer à tous les stages.

« Confirmé »

Le participant a une ou plusieurs pratiques instrumentales depuis au moins deux années. Il sait lire une tablature, il a de bonnes notions de solfège et sait lire une grille d'accords. Il peut jouer un morceau complet (couplets, refrain) avec son instrument. Il est capable d'improviser, de créer ses propres phrases musicales. Il a éventuellement déjà une petite expérience d'une pratique instrumentale à plusieurs. Annulation de la part du participant

Politique d'annulation

- Plus de 30 jours avant la date du séjour : retenue de 50 euros
- Moins de 30 jours avant le séjour : retenue de l'acompte versé
- Moins d'une semaine avant le séjour : retenue de 50 % du prix du séjour
- Pendant le séjour : retenue de 50 % à 100 % du prix du séjour, au prorata de l'avancement du séjour

Le participant pourra obtenir le remboursement du séjour en cas de maladie ou blessure constatée par certificat médical, qui l'empêcherait de participer au séjour. En cas de problèmes familiaux ou autres situations particulières, merci de nous contacter.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **LA BOITE A OUTILS**

Domiciliation : **CREDITCOOP TOULOUSE**

42559	00021	41020038675	80
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	2141	0200	3867	580
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------

CODE BIC : **CCOPFRPPXXX**

Rock The Casbah



6 documents à nous retourner :

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire
- Fiche d'autorisations
- Copie du carnet de santé
- Assurance extrascolaire
- Acompte de 210 € (200 € pour les adhérents)

l'adhésion à notre association couvre une année civile

Cocher la case du séjour concerné :

- NOUVEAU** **Séjour N°27** (musique et cinéma / 9-12 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°28** (musique et cinéma / 12 -17 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°29** (musique et cinéma / 9-12 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°30** (100 % musique / 12 -17 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°31** (musique et cinéma / 12 -17 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°33** (musique et cinéma / 12 -17 ans / tarif : de 900 € à 1 180 €*)
- Séjour N°34** (100 % cinéma / 12 -17 ans / tarif : de 900 € à 1 180 €*)
- NOUVEAU** **Stage N°35** (musique & arts graphiques / 12 -17 ans / tarif : de 180 € à 330 €*)

* En fonction du quotient familial. Le prix comprend la pension complète, l'encadrement et les activités ainsi que l'adhésion annuelle obligatoire de 10 € à notre association. Nous acceptons les Chèque-Vacances. Nos séjours sont déclarés à la DDCS de Haute-Garonne.

ADOLESCENT(E)

Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

Pratique musicale? _____ Depuis quand? _____

Ton niveau (voir page 10) Non initié Débutant Intermédiaire Confirmé

Tes groupes préférés? _____

Pratique vidéo? _____ Depuis quand? _____

Tes films préférés? _____

Tes attentes sur le stage « Rock The Casbah »? _____

PÈRE

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Portable _____

Courriel (écrire très lisiblement) _____

MÈRE

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Portable _____

Courriel (écrire très lisiblement) _____

QUOTIENT FAMILIAL

Pour bénéficier d'un tarif réduit, merci de nous indiquer votre quotient familial et de joindre un justificatif CAF :

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom _____ Prénom _____

Téléphone _____ Portable _____

Comment avez-vous connu le stage musique et cinéma « Rock The Casbah » ?

Je reconnais avoir reçu un exemplaire du projet pédagogique et des informations générales du séjour « Rock The Casbah » et en accepte les termes.

Le / / Signature _____

En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez nous contacter.

Rock The Casbah



**6 documents
à nous retourner :**

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire
- Fiche d'autorisations
- Copie du carnet de santé
- Assurance extrascolaire
- Acompte de 210 €
(200 € pour les adhérents)

*l'adhésion à notre association
couvre une année civile*

Cocher la case du séjour concerné :

- NOUVEAU** **Séjour N°27** (musique et cinéma / 9-12 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°28** (musique et cinéma / 12 -17 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°29** (musique et cinéma / 9-12 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°30** (100 % musique / 12 -17 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°31** (musique et cinéma / 12 -17 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°33** (musique et cinéma / 12 -17 ans / tarif : de 900 € à 1 180 €*)
- Séjour N°34** (100 % cinéma / 12 -17 ans / tarif : de 900 € à 1 180 €*)
- NOUVEAU** **Stage N°35** (musique & arts graphiques / 12 -17 ans / tarif : de 180 € à 330 €*)

* En fonction du quotient familial. Le prix comprend la pension complète, l'encadrement et les activités ainsi que l'adhésion annuelle obligatoire de 10 € à notre association. Nous acceptons les Chèque-Vacances. Nos séjours sont déclarés à la DDCS de Haute-Garonne.

Garçon Fille Âge : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : / / Lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

INFORMATIONS SANITAIRES, INDICATIONS MÉDICALES, RECOMMANDATIONS

Contactez le responsable du stage quelques jours avant le début du stage pour lui signaler, si nécessaire, tout problème important (pensez entre autres aux allergies alimentaires, allergies médicamenteuses, asthme...). Si votre enfant doit suivre un traitement pendant le séjour, pensez à apporter l'ordonnance du médecin.

RESPONSABLE LÉGAL(E) DU/DE LA PARTICIPANT(E)

Nom : _____ Prénom : _____

Qualité : _____

Adresse : _____

Téléphone _____ Portable _____

Courriel (écrire très lisiblement) _____

N° de sécurité sociale _____

Bénéficiez-vous de la CMU? oui non

VACCINATIONS

Joindre les photocopies des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations de votre enfant ou une lettre de votre médecin traitant attestant que les vaccinations sont à jour. Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication avec cette fiche sanitaire. Attention, le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication et est donc obligatoire.

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	À JOUR	
Antidiphtérique	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Antitétanique	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Antipoliomyélitique	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

VACCINATIONS RECOMMANDÉES	À JOUR	
Hépatite B	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Rougeole - Oreillons - Rubéole	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Coqueluche	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
BCG	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Je certifie exactes toutes les informations mentionnées sur ce document.

Le / / Signature _____

Rock The Casbah



**6 documents
à nous retourner :**

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire
- Fiche d'autorisations
- Copie du carnet de santé
- Assurance extrascolaire
- Acompte de 210 €
(200 € pour les adhérents)

*l'adhésion à notre association
couvre une année civile*

Cocher la case du séjour concerné :

- NOUVEAU** **Séjour N°27** (musique et cinéma / 9-12 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°28** (musique et cinéma / 12 -17 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°29** (musique et cinéma / 9-12 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°30** (100 % musique / 12 -17 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°31** (musique et cinéma / 12 -17 ans / tarif : de 450 € à 590 €*)
- Séjour N°33** (musique et cinéma / 12 -17 ans / tarif : de 900 € à 1 180 €*)
- Séjour N°34** (100 % cinéma / 12 -17 ans / tarif : de 900 € à 1 180 €*)
- NOUVEAU** **Stage N°35** (musique & arts graphiques / 12 -17 ans / tarif : de 180 € à 330 €*)

* En fonction du quotient familial. Le prix comprend la pension complète, l'encadrement et les activités ainsi que l'adhésion annuelle obligatoire de 10 € à notre association. Nous acceptons les Chèque-Vacances. Nos séjours sont déclarés à la DDCS de Haute-Garonne.

Garçon Fille Âge : _____

Nom : _____

Prénom : _____

AUTORISATION N°1

En qualité de responsable légal, je donne mon accord pour que soient effectués tous traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale rendus nécessaires par l'état de mon enfant. Je m'engage à rembourser à « La Boîte à Outils » la totalité des frais occasionnés sur présentation des justificatifs et documents de la Sécurité sociale. J'autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités proposées dans le cadre du séjour et à emprunter au besoin les moyens de transport nécessaires à son déroulement.

oui non

AUTORISATION N°2

J'autorise Patrick Carde ou un autre animateur du séjour à transporter si besoin mon enfant dans un véhicule.

oui non

AUTORISATION N°3

J'autorise l'association « La Boîte à Outils » à photographier ou filmer mon enfant lorsqu'il participe aux activités du stage « Rock the Casbah ». Les photos prises seront utilisées sur l'ensemble de nos supports (site Internet de l'association, flyers, affiches, dossiers de présentation) dans le seul but de communiquer au sujet de nos activités.

oui non

AUTORISATION N°4

J'autorise que mon enfant puisse manger des aliments en dehors de ceux préparés sur le lieu du séjour (par exemple, lors d'une sortie ou sur un marché).

oui non

AUTORISATION N°5

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (indiquer les noms et prénoms)

Père

Mère

Autre*

Autre*

* Préciser le lien de parenté s'il y en a un. Une pièce d'identité peut être demandée à la personne venant chercher l'enfant.

Le / / Signature